

## MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le 27 novembre 2024

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur Pierre LIPP, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Monsieur Pierre LIPP souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Présents</b>	<b>13</b>
M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, M. Charles GRAFF, Mme Natacha MEYER, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Patricia ROLLAND, Mme Valérie GRENON, M. Michel JENATTON, Mme Denise HERTH, Mme Catherine WEIGEL, Mme Adrienne CAMPILLO, M. Denis ROSENBLATT	
<b>Absents excusés et non représentés</b>	<b>0</b>
<b>Absents non excusés :</b>	<b>0</b>
<b>Ont donné procuration :</b>	<b>2</b>
M. Gilbert IFFRIG, Maire à M. Pierre LIPP	
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER.	
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Catherine WEIGEL	
<b>Secrétaire auxiliaire de séance :</b> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire général de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

**Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :**

### // ADMINISTRATION GENERALE

#### A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 17 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Président de séance

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

**B) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Conseil municipal prend acte de l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

**C) MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le point est approuvé à l'unanimité.

**D) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS CERTAINS ORGANISMES EXTERIEURS**

Le point est approuvé à l'unanimité.

**II/ AFFAIRES FINANCIERES**

**A) INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION DANS LA COMMUNE : CHOIX DU PRESTATAIRE RETENU**

Le point est approuvé à l'unanimité.

**B) FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX A COMPTER DE CE JOUR ET POUR L'ANNEE 2025**

Le point est approuvé à l'unanimité.

**C) RENOVATION DE LA SALLE DU MUHLBACH : ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le point est approuvé à l'unanimité.

**III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

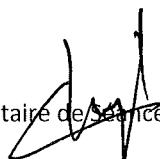
**A) M2A : DESIGNATION D'UN REFERENT « ARIANE »**

Le point est approuvé à l'unanimité.

Le Président de séance



Le secrétaire de séance



La secrétaire de séance auxiliaire



## IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

Néant

## VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

A) Modification de la délibération portant instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le point est approuvé à l'unanimité.

B) CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET APPROBATION DE L'ETAT DU PERSONNEL

Le point est approuvé à l'unanimité.

## VII/ DIVERS

A) REMERCIEMENTS

B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Pierre LIPP clôt la séance à 20h25.

Le Président de séance,  
Pierre LIPP,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire



Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur [www.eschentzwiller.fr](http://www.eschentzwiller.fr)

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Président de séance

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

## ANNEXE I

### FIXATION DES TARIFS A COMPTER DU 22/11/2024 ET POUR 2025

		TARIFS 2023	TARIFS 2024	PROPOSITIONS A COMPTER du 22/11/2024 et POUR 2025
<b>CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE</b>				
	Tombes simples pour 15 ans	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Tombes doubles pour 15 ans	160,00 €	160,00 €	160,00 €
	1 case au columbarium pour 15 ans (emplacement pour 2 urnes)	400,00 €	450,00 €	450,00 €
	Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	80,00 €	80,00 €	80,00 €
<b>DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT</b>				
	Pour ½ journée	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	Pour une journée entière	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	Pour une activité ambulante ALIMENTAIRE pour un mois	30,00 €	30,00 €	30,00
	Pour une activité ambulante NON ALIMENTAIRE pour un stationnement	12,50	12,50	12,50 €
<b>LOCATION DU CAVEAU</b>				
	Particuliers domiciliés dans la commune	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	Particuliers domiciliés hors de la commune	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Sociétés domiciliées dans la commune à raison d'une mise à disposition de la cuisine 7h par jour sur 6 jours/semaine pendant une durée de 1 mois	250,00	250,00	250,00 €

	Caution demandée	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	Remplacement de vaisselle cassée ou endommagée	Prix coûtant	Prix coutant	Prix coutant
	Association d'Eschentzwiller : - une assemblée Générale, une manifestation et une réunion	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	- Les autres réunions	50,00€	50,00 €	50,00 €

### LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	Association d'Eschentzwiller	-	-	Une gratuité par an + une manifestation exceptionnelle gratuite selon demande
	Association et société hors commune	-	-	1500,00 € par jour
	Caution demandée	-	-	1500,00 €
	Remplacement de vaisselle cassée ou endommagée	-	-	Prix coutant

### LOCATION DU MINIBUS AUX ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Une journée		60,00 €	60,00 €	60,00
Une semaine		300,00 €	300,00 €	300,00
Un mois		1000,00 €	1000,00 €	1000,00

### LOCATION DU MINIBUS AUX AUTRES COMMUNES

Une journée		-	-	60,00
Une semaine		-	-	300,00
Un mois		-	-	1000,00

### PHOTOCOPIES

	Photocopie A4 simple	Photocopie A4 Recto-verso	Photocopie A3 simple	Photocopie A3 Recto-verso
Noir et blanc	0,20€	0,40€	0,40€	0,80€
Couleur	1,60€	3,20€	2,80€	5,60€